



Illustration : Aloys Perregaux, *Bords de l'Areuse* *

Sommaire

Encouragement des activités culturelles et artistiques

- Adoption du Règlement d'application de la LEAC
- Portail Culture // Une nouvelle plateforme pour le dépôt des demandes de soutien
- Atelier de Paris // Découvrez les trois artistes lauréats et lauréates
- Prix du bilinguisme 2026
- Safe Spaces Culture // Rendez-vous « Personne de Confiance en Entreprise » et « Conflits »

Laténium – Parc et musée d'archéologie

- Bienvenue au Village lacustre du Laténium !

Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État

- Benjamin Tenko // Tentative de miracle

Échéances

Encouragement des activités culturelles et artistiques



Plateforme Culture NE

Au service des milieux culturels du canton, Plateforme Culture NE – le bureau culturel neuchâtelois – leur propose de nombreuses ressources. Outre un appui lors de **permanences gratuites de conseil**, il tient une **liste d'appels à projets** tant au niveau cantonal que national. Explorez les opportunités en cours et à venir !

[Consulter la liste des appels à projets](#)

Adoption du Règlement d'application de la LEAC



Illustration : Vue du Château de Neuchâtel. Crédit : Chancellerie d'État

Le 18 mai 2026, le Conseil d'État a adopté le Règlement d'application de la loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (RELEAC). Ce texte réglementaire encadre concrètement la mise en œuvre de la nouvelle loi, elle-même adoptée par le Grand Conseil en septembre 2024.

Il pose notamment les bases de la concertation entre l'État et les communes en matière de culture, règle le fonctionnement des commissions chargées d'évaluer les demandes de subventions et précise le cadre des soutiens cantonaux.

Les directives des différents dispositifs de soutien seront mises en adéquation avec le RELEAC durant l'été ; une communication spécifique sera ensuite diffusée. Les modifications seront principalement formelles, le règlement n'apportant pas de changements majeurs : il s'inscrit dans la continuité de la nouvelle loi.

[Consulter le RELEAC](#)

Portail Culture // Une nouvelle plateforme pour le dépôt des demandes de soutien



Illustration : Visuel lcdf27. Crédit : lcdf27.

Dès le 31 août 2026, un nouvel outil de dépôt des demandes de soutien viendra remplacer Culturac, la plateforme existante.

Le nouveau Portail Culture a été développé par le Canton de Neuchâtel, en concertation avec six communes partenaires : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Milvignes, La Grande Béroche et Val-de-Ruz. D'autres communes pourront rejoindre le dispositif par la suite.

Portail Culture constituera l'unique point d'accès pour toutes les demandes de soutien auprès du Canton et des communes partenaires. L'objectif est de faciliter les démarches pour les actrices et les acteurs culturels et réduire leur charge administrative.

Les demandes déposées sur Culturac avant la mise en ligne de Portail Culture y resteront accessibles jusqu'à leur traitement complet. Chaque commune partenaire communiquera par ailleurs sur ses propres modalités de transition.

Deux **visioconférences** à l'attention des actrices et acteurs culturels sont organisées par le service de la culture et les communes partenaires, afin de présenter le fonctionnement de Portail Culture et répondre aux questions :

- Le lundi 7 septembre, à 16h ;

- Le jeudi 22 octobre, à 17h.

Souhaitez-vous prendre part à l'une ou l'autre de ces visioconférences ? Nous vous invitons à vous y inscrire en envoyant un email à service.culture@ne.ch avant le 1^{er} septembre. Merci de préciser la date de la session à laquelle vous participerez. Un lien vous sera transmis quelques jours avant la présentation.

[En savoir plus](#)

Atelier de Paris // Découvrez les trois artistes lauréats et lauréates



Crédit : Jon Merz (à gauche), Roxane Christinet (au milieu) et Marie-Dominique Delefortrie (à droite)

À l'issue d'un concours, trois artistes professionnel-le-s neuchâtelois-e-s ont été sélectionné-e-s pour résider successivement dans l'atelier du Canton à la Cité internationale des arts à Paris. Il s'agit de Jon Merz (à gauche), Roxane Christinet (au milieu) et Marie-Dominique Delefortrie (à droite).

Chacun et chacune bénéficiera de l'atelier durant 6 mois, d'une bourse de 12'000 francs ainsi que d'un montant forfaitaire de 2'000 francs pour les déplacements. En ouvrant de nouveaux horizons aux artistes neuchâtelois-e-s, la mise à disposition de cet atelier favorise non seulement la diffusion de la créativité neuchâteloise à l'étranger, mais également le rayonnement culturel du canton de Neuchâtel.

Les démarches et pratiques artistiques que ces trois artistes souhaitent développer durant leurs résidences respectives sont décrites dans le communiqué de presse ci-dessous.

[Lire le communiqué de presse](#)

[En savoir plus sur les ateliers et résidences d'artistes à Paris, Berlin et Neuchâtel](#)

Prix du bilinguisme 2026

Prix du Preis für Bilinguisme Zweisprachigkeit

**Soutien à la relève
culturelle dans
la Région capitale suisse**

*hauptstadtregionschweiz
régioncapitalesuisse*

**Unterstützung für den
künstlerischen Nachwuchs
in der Hauptstadtregion
Schweiz**

Crédit : Région capitale suisse

L'association Région capitale suisse décerne chaque année son Prix du Bilinguisme, avec pour objectif de soutenir la relève culturelle dans le territoire constitué des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et du Valais.

Ce prix est destiné aux actrices et acteurs culturels professionnels émergents qui entretiennent par leur domicile, leur origine ou leur projet artistique un lien avec cette région. Les projets doivent porter sur le bilinguisme ou créer des ponts entre les cultures linguistiques. Le choix de la forme artistique est libre.

Le montant total du prix est de 15'000 francs, décernés à un, deux ou trois projets.

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **15 septembre**.

[En savoir plus](#)

Safe Spaces Culture // Rendez-vous « Personne de Confiance en Entreprise » et « Conflits »



**Pour des lieux
de travail et
de formation libres
de harcèlement
mobbing discriminations
dans le domaine culturel**

Crédit : Safe Spaces Culture

L'Association Safe Spaces Culture propose des ressources aux actrices et acteurs culturels pour prévenir et supprimer le harcèlement, le mobbing et les discriminations. Elle est financée par une majorité des cantons romands, dont le canton de Neuchâtel, et de nombreuses villes romandes.

À partir de la rentrée scolaire et dans le courant de l'automne, Safe Spaces Culture organise plusieurs visioconférences au sujet de son service de « Personne de Confiance en Entreprise » (PCE). Un rendez-vous spécialement consacré aux situations de conflits, en collaboration avec La Clinique du travail, est également annoncé en septembre. Il est possible de s'y inscrire dès à présent.

La prise en compte des conditions de travail et de la prévention des risques psychosociaux constitue un enjeu important pour le Canton de Neuchâtel. Dans les contrats de prestations que le Canton passe avec les structures culturelles, il est notamment exigé que celles-ci disposent d'un dispositif de PCE.

[En savoir plus](#)

Laténium – Parc et musée d'archéologie

Bienvenue au Village lacustre du Laténium !

26.07



13.08



2026

laténium
parc et musée d'archéologie
Hauterive – Neuchâtel

ine.ch
REPUBLICA ET CANTONIS NEUCHÂTEL

 Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra
Dipartiment Federal de l'Intérieur OFE
Office fédéral de la culture OFC

Illustration : Affiche, Village lacustre du Laténium. Crédit : Laténium

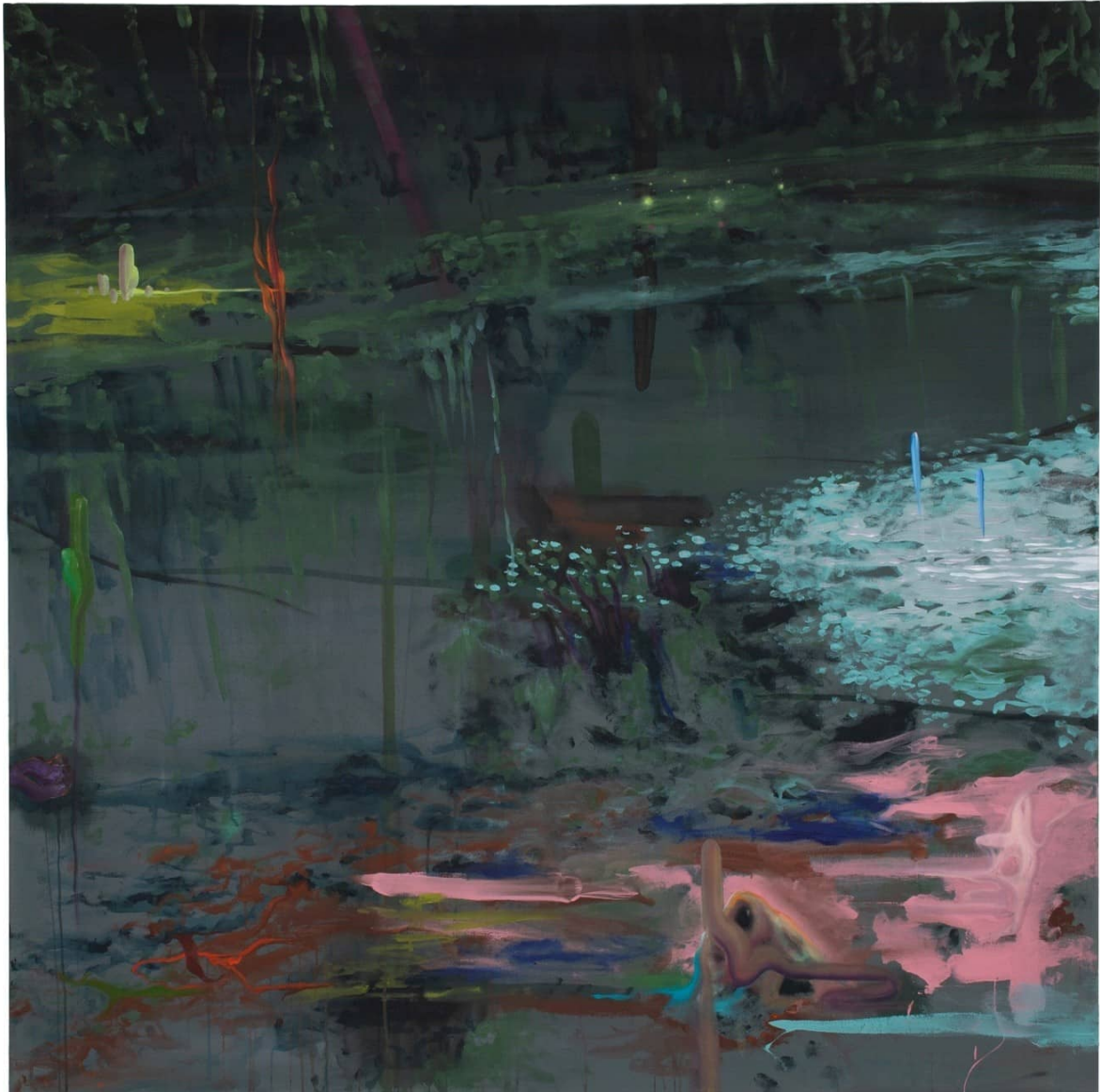
Du 26 juillet au 13 août, venez découvrir le Village lacustre du Laténium : un espace de transmission et de partage. Le Village lacustre du Laténium prend vie au bord du lac pour une immersion au cœur du quotidien des communautés préhistoriques du Néolithique et de l'âge du Bronze.

Dans le cadre du programme anniversaire des 25 ans du Laténium, cet espace de médiation culturelle animé par notre équipe de guides-animateur-trices, propose de mettre en lumière les sociétés lacustres qui ont façonné l'histoire régionale.

En écho à la rénovation de la maison de l'âge du Bronze, le Village invite à redécouvrir des savoir-faire anciens et une relation aux matériaux naturels. À travers une approche participative, le public explore les gestes essentiels de la Préhistoire : modeler l'argile, tresser les fibres végétales, façonner la pierre ou expérimenter les premiers métaux.

[En savoir plus](#)

Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État



Crédit photo : @ Gaspard Gigon

Le service de la culture du canton de Neuchâtel soutient la création dans le domaine des arts visuels notamment par la constitution d'une collection cantonale d'art contemporain. En plus de témoigner un soutien aux artistes neuchâtelois-e-s, le Canton constitue par ce biais un véritable patrimoine qui documente la création artistique du canton. Certaines des œuvres de la collection sont exposées dans les locaux de l'administration. Chaque mois, une œuvre de la collection cantonale vous est présentée.

Artiste : Benjamin Tenko, 1980

Nom de l'œuvre : Tentative de miracle

Date de création : juillet 2025

Dimensions : 180 x 180 cm

Technique : Acrylique et Gesso sur toile

Date d'acquisition : 2025

Mot de l'artiste :

J'ai peint Tentative de Miracle peu après la naissance de ma fille dont la contemplation intense et primitive le monde m'a offert une attention nouvelle sur les promesses contenues dans les paysages les plus ordinaires.

La peinture s'est construite à partir de souvenirs du Doubs, de ses eaux sombres, de ses reflets mouvants et de cette lumière particulière qui semble parfois émerger de l'intérieur même du paysage.

Sans chercher à reconstituer un lieu précis, ces réminiscences deviennent le support d'une expérience plus intérieure, traversée par une idée d'espoir et le désir de voir advenir quelque chose malgré l'incertitude.

Dans cet espace flottant entre abstraction et paysage, des formes lumineuses apparaissent puis se dissipent, comme des présences possibles.

Le tableau demeure en vibration, dans un état de suspension où rien n'est véritablement révélé, mais tout semble sur le point d'émerger.

Pour (re)découvrir le travail de Benjamin Tenko : Site internet : www.tenko.ch / Instagram : [@benjamintenko](https://www.instagram.com/benjamintenko)

Échéances

Appels à projets et échéances du service de la culture

- Arts visuels : **2 août**
- Domaine du livre : **15 août**
- Musique : **15 septembre**

- Arts de la scène et du spectacle vivant : **15 octobre**

Plus d'informations sur ces dispositifs et les modalités de dépôt des demandes sont disponibles sur la page « Soutiens financiers à la culture » sur le [site du Canton de Neuchâtel](#).

Appels à projets et échéances FAC-LoRo

Des demandes de soutien relatives à des manifestations culturelles ayant une portée touristique et des retombées importantes peuvent être déposées auprès du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande (FAC-LoRo) selon les délais suivants :

- **Manifestations uniques** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **huit mois** avant la date de l'événement.
- **Manifestations récurrentes** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **six mois** avant la date de l'événement.

Les demandes sont examinées par une commission chaque trimestre :

- Dépôt au **31 janvier** pour un traitement **fin mars**
- Dépôt au **30 avril** pour un traitement **fin juin**
- Dépôt au **31 juillet** pour un traitement **fin septembre**
- Dépôt au **31 octobre** pour un traitement **fin décembre**

Plus d'informations sur ce dispositif et sur les modalités de dépôt des demandes sont disponibles sur le [site du Canton de Neuchâtel](#).

Prochaine(s) permanence(s) de Plateforme Culture NE

Les prochaines permanences seront annoncées sur le [site de Plateforme Culture NE](#) et dans sa newsletter.

* Nous remercions chaleureusement Monsieur Aloys Perregaux pour l'autorisation donnée d'utiliser son œuvre « Bords de l'Areuse » dans l'en-tête de la Focus Culture. L'en-tête ne donne à voir qu'une partie du tableau, dont les dimensions initiales sont de 50 x 70 cm. L'œuvre a été réalisée en 2023 à l'acrylique sur toile.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)